

Avertissement: N'approchez pas les trafiquants. Laissez les autorités policières s'occuper des trafiquants et récupérer les victimes. Approcher les trafiquants n'est pas seulement dangereux pour vous et leurs victimes, mais peut également entraîner des problèmes dans la poursuite éventuelle des trafiquants.

Lorsque vous appelez les autorités policières: Pour ouvrir une enquête à la suite de votre signalement, les autorités policières ont besoin "d'informations exploitables." Il s'agit notamment des éléments suivants:

- Descriptions de voitures ou de camions (marque, modèle, couleur, plaque d'immatriculation, numéro de camion et/ou de USDOT, etc.) et de personnes (taille, poids, couleur des cheveux, couleur des yeux, âge, etc.)
- Dates et heures précises (Quand avez-vous vu l'événement en question se dérouler? Et quel jour?)
- Adresses et lieux où des activités suspectes ont eu lieu.
- Lorsque vous contactez les autorités policières, **dites-leur que vous soupçonnez un trafic d'êtres humains et non de la prostitution.**

Remarque: La traite des êtres humains constitue un crime en vertu de la loi fédérale, tant aux États-Unis qu'au Canada. Aux États-Unis, toute personne qui utilise son véhicule pour commettre un crime lié à la traite des êtres humains se voit interdire à vie l'obtention d'un permis de conduire. Certains États punissent les acheteurs de services sexuels de la même manière que les trafiquants de services sexuels, et la plupart des États disposent d'une loi sur la traite des êtres humains applicable à l'acheteur qui interdit toute défense fondée sur l'erreur d'âge dans les poursuites pour l'achat d'un acte sexuel commercial avec un mineur.



**FAITES L'APPEL,
SAUVER DES VIES.**

www.tatnonprofit.org



La traite des êtres humains est l'esclavage moderne. Elle se produit aux États-Unis et au Canada lorsque des personnes sont soumises au travail forcé ou achetées et vendues illégalement à des fins sexuelles. Un mineur vendu à des fins sexuelles est une victime de la traite des êtres humains. La traite peut avoir lieu dans de nombreux endroits, notamment les terminus d'autobus, les restaurants, les hôtels/motels, les clubs de strip-tease, les casinos, les domiciles privés, les relais routiers, etc. En outre, les trafiquants recrutent leurs victimes dans les terminus d'autobus et utilisent souvent les autobus pour transporter leurs victimes.

Les membres de l'industrie du transport par autobus sont dans une position clé pour repérer les situations potentielles de traite des êtres humains et sauver une vie. Si vous pensez qu'une personne pourrait être victime de la traite des êtres humains, suivez les protocoles de votre agence pour signaler ce que vous voyez. Si vous n'êtes pas sûr de ce qu'il faut faire :

- 1 Signaler** au service d'expédition, à la sécurité et/ou à votre superviseur dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité.
- 2 Appelez le 911** ou les autorités policières locales si vous pensez que la victime est mineure et/ou qu'il existe un danger immédiat. (voir le verso de cette carte pour plus de détails).
- 3 Partager** avec la ou les victimes potentielles des informations sur les prestataires de services locaux ou sur le service d'assistance téléphonique en cas de traite des êtres humains

Questions à poser:

- Connaissez-vous la personne qui vient vous chercher?
- Vous sentez-vous en sécurité avec la personne avec laquelle vous voyagez?
- Vos parents, vos frères et sœurs, vos proches savent-ils où vous êtes? Si ce n'est pas le cas, pourquoi?
- Êtes-vous libre d'aller et venir à votre guise? Êtes-vous menacé, vous ou votre famille?
- Quelle est la nature des menaces?

Les signaux d'alarme de la traite des êtres humains:

- Communication restreinte ou contrôlée ; ne pas être autorisé à s'exprimer; être surveillé ou suivi
- N'est pas en possession de son propre billet ou de sa propre carte d'identité
- Apparence ébouriffée, mal entretenue, seule, effrayée/en pleurs
- Propose d'échanger des relations sexuelles contre un trajet, un repas, etc.
- Ne connaît pas la personne qui vient le chercher
- Toute reconnaissance du fait qu'elle a un proxénète ou qu'elle atteint un quota
- Signes de marquage ou de tatouage (souvent le nom du trafiquant)

Lignes téléphoniques d'urgence nationales sur la traite des êtres humains
ÉU: 1-888-3737-888 | CAN: 1-833-900-1010 | MEX: 01800-5533-000



Téléchargez
l'appli TAT!